

# Le Galet

de l'Estrie

**Le mensuel du ROC de l'Estrie**

**Décembre 2014**

## En bref

L'automne s'est déroulé à vive allure. Depuis septembre, plusieurs rencontres ont donné lieu à de nombreux échanges entre les groupes communautaires. Nous espérons que ces rencontres vous auront permis d'en apprendre davantage et de partager vos opinions et votre expertise. Maintenant, il est temps de prendre un temps d'arrêt, de prendre du recul et de faire le bilan d'une année chargée.

En cette fin d'année 2014, l'équipe du ROC de l'Estrie tient à souligner votre engagement et votre dévouement dans la construction d'une société plus équitable. Parfois, vous avez peut-être l'impression de ramer à contre-courant. Notre culture s'est développée avec des pionniers comme vous et il nous appartient de persévérer afin de léguer une collectivité forte qui attache de l'importance à l'ensemble de ses membres.

Bon temps des Fêtes!

## RETOUR SUR LE 4 DÉCEMBRE

Le 4 décembre dernier était une journée bien chargée à laquelle beaucoup de membres du ROC ont participé !

En matinée, la deuxième étape des États généraux du mouvement communautaire a eu lieu. Les statistiques pour l'Estrie y ont été vulgarisées concernant trois thèmes : la mobilisation, l'autonomie et le partenariat. Puis, un travail en table s'en est suivi afin de préparer la dernière étape de la démarche qui se poursuivra au niveau national, en juin.

En après-midi, les membres du ROC se sont réunis en assemblée générale spéciale au cours de laquelle le plan de mobilisation proposé a été adopté, ainsi que la création d'un fonds de mobilisation. Nous vous enverrons sous peu un document explicatif concernant les modalités pour y contribuer.

Après un petit quizz sur le ROC, nous avons souligné les 20 ans du regroupement. Ce fut donc une belle journée de réflexion mais aussi de célébration !

## À L'AGENDA

- 19 déc.- 5 janv.:** **Le bureau du ROC sera fermé**  
*Un peu de repos pour revenir en pleine forme !*
- 1<sup>er</sup> janvier :** **Échéance de la pétition contre le démantèlement des instances de développement régionales**  
*Cliquez ici pour y accéder.*
- 17 janvier :** **C.A. du ROC de l'Estrie**  
*Faites-nous part de vos préoccupations*
- 30 janvier :** **Date limite pour le dépôt de votre formulaire long de subvention PSOC**  
*Un document "Conseils du ROC" vous sera envoyé.*
- Février :** **Tournée du ROC sur le projet de loi 10 (Abolition des Agences et création des CISSS)**  
*Informations à venir.*
- 10 février :** **Assurance collective : séance d'information**  
*Informations à venir.*

## SERVICES PUBLICS ET AÉCG CANADA-UE

Le ROC de l'Estrie a participé à une formation sur l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne (AÉCG). M. Claude Vaillancourt, président d'ATTAC Québec, nous a informés des enjeux majeurs de cet accord et des dangers qui en découleraient, notamment pour les services publics, y compris en santé et services sociaux : privatisation, concurrence extrême, recherche du plus bas prix à tout prix, détérioration de la solidarité, de la coopération et des conditions de travail, etc... Bref, un accord dont les enjeux vont bien au-delà d'échanges commerciaux concernant de simples produits. Un autre bon sujet de discussion pour le temps des fêtes !

Cette formation s'est donnée le 11 décembre, au Delta, en simultané avec la conférence de Pierre-Marc Johnson, négociateur en chef du Québec de l'AÉCG Canada-UE, et a été suivie d'une action, en opposition à cet accord. Pour en savoir plus sur ce sujet, visitez le site de quebec.attac.org

.....  
Nous espérons que vous passerez un temps des fêtes fort agréable, en compagnie de celles et ceux qui vous sont cherEs. Toute l'équipe du ROC de l'Estrie vous souhaite une excellente année 2015, en bonne santé ! Puisse cette nouvelle année être teintée de solidarité, d'espoir, et de réjouissance !  
.....

### Conseil du mois

Réservez, dès à présent, une date pour votre prochaine rencontre avec les membres de votre C.A. Cela vous permettra d'obtenir à temps la résolution concernant le montant PSOC que votre organisme demandera. Nous vous invitons à profiter de cette occasion d'être avec vos administrateurs/trices pour discuter ensemble de votre contribution au fonds de mobilisation.

